

AS TND

Appui spécifique troubles du neurodéveloppement

L'appui spécifique de l'Agefiph et du Fiphfp est destiné à éclairer les employeurs ou les conseillers à l'emploi sur les solutions de compensation du handicap pour sécuriser le parcours professionnel des personnes handicapées.

Présentation de l'AS TND

Les appuis spécifiques sont mobilisés en complémentarité du droit commun.

Objectifs principaux

- Identifier des solutions de compensation efficaces, individualisées et concrètes qui favorisent l'autonomie de la personne.
- Appuyer la mise en œuvre de ces solutions si nécessaire.
- Sensibiliser l'employeur ou le conseiller à l'emploi sur les conséquences du handicap de la personne accompagnée.

Les **troubles du neurodéveloppement** incluent les conséquences :

- des troubles cognitifs (déficit de l'attention, hyperactivité, traumatisme crânien, AVC, troubles DYS...),
- des troubles du spectre autistique,
- du handicap mental (déficience intellectuelle),
- de l'épilepsie.

AS TND

Appui spécifique troubles du neurodéveloppement

Modalités de mise en oeuvre de l'AS TND

Comment en bénéficier ?

L'employeur ou le conseiller à l'emploi peut déposer une demande en ligne sur le site internet de l'Agefiph.

<https://www.agefiph.fr/aides-handicap/depot-demande>



Bénéficiaires

L'Appui Spécifique est réalisé pour un employeur ou un conseiller à l'emploi qui accompagne une personne handicapée bénéficiant d'un titre en cours de validité ou ayant engagé une démarche de reconnaissance de son handicap.

Prescripteurs

- France Travail
- Cap emploi
- Mission Locale
- Dispositif Comète France (avec accord de l'AGEFIPH)
- Dispositif Emploi Accompagné DEA (avec accord de l'AGEFIPH)
- Employeurs publics (sous convention avec le FIPHPF) et les employeurs privés

Module Analyse de situation

Module Analyse des capacités

Module Évaluation approfondie avec préconisations

Module Conseil et appui à la mise en oeuvre vers l'emploi, dans l'emploi et en situation de formation

Module Suivi de préconisations

Service Infosas - infosas.hauts-de-france@agefiph.asso.fr

Dispositif financé par



ALIHANSE

Centre Oasis de DURY
Allée de la Pépinière, bâtiment CERCIS
80044 AMIENS
03 22 89 82 60
accueil@alihanse.org
www.alihanse.org



IPSHO

7 rue des Tanneurs, 1er étage
60000 BEAUVAIS
03 44 15 33 34
contact@ipsho.org
www.ipsho.org

AASIMH

83 boulevard Jean Bouin
02100 SAINT-QUENTIN
03 23 08 40 20
contact@aasimh.fr
www.aasimh.fr